



## **Pour la Réforme statutaire de la FIP-**

Notre précédent mouvement en intersyndical a abouti à la signature d'un protocole qui a été un engagement pris par le chef de l'État entérinant la reconnaissance de notre filière insertion et probation.

La réforme statutaire de notre filière qui devait prendre effet le 1<sup>er</sup> février 2018 a été reportée.

**C'est inacceptable !**

Face à cette décision, nous, personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de la Guadeloupe, réunis en intersyndicale le 30/01/2018, exprimons notre mécontentement par le biais de cette motion.

Nous exigeons que cette réforme, à la fois légitime et cohérente, soit mise en œuvre selon le calendrier initialement annoncé.

*En tant que garant des institutions, le Président de la République doit respecter et faire respecter les engagements pris.*

En cas de refus, le personnel déterminé se fera entendre par tous les moyens à sa disposition.

Nous nous associons à l'action de nos collègues qui manifesteront à Paris le 1<sup>er</sup> février prochain.

Ce sera une « journée morte » aux 3 antennes du SPIP de la Guadeloupe :

- pas d'entretien, hors urgences et arrivants
- boycott de toutes réunions et commissions

Pointe à Pitre, le 30 janvier 2018